CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E62293** **VALABLE JUSQU'AU** **30/06/2027**

ÉDITÉ LE 23/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1989

Forme juridique : SARL

Capital : 15 244

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MITTELWIHR 89 B 29

Siret : 349 179 598 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 29 81 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 03506422 D

Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 03506422 D

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : STEINLE SANITAIRE ET CHAUFFAGE

CHEMIN DU MANDELBERG
68630 MITTELWIHR

Téléphone : 03 89 47 92 60 **Fax :**

Portable : 06 07036574

Responsabilité légale :
STEINLE EDGAR GÉRANT

Site Internet : http://www.steinle-sanitaire-chauffage.fr

E-mail : info@steinle-sanitaire-chauffage.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 246 362 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3141	Eléments accessoires de couverture	2	03/07/2023
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m²	3	03/07/2023
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	2	03/07/2023
5411	Installation de conduit de fumée et tubage en habitat individuel	1	03/07/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/07/2026 08:30

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E62293** **VALABLE JUSQU'AU** **30/06/2027**

ÉDITÉ LE **23/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1989
Forme juridique : SARL

Capital : 15 244

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MITTELWIHR 89 B 29

Siret : **349 179 598** **00017**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 29 81 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 03506422 D

Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 03506422 D

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **STEINLE SANITAIRE ET CHAUFFAGE**

CHEMIN DU MANDELBERG
68630 MITTELWIHR

Téléphone : 03 89 47 92 60 **Fax :**
Portable : 06 07036574

Site Internet : http://www.steinle-sanitaire-chauffage.fr
E-mail : info@steinle-sanitaire-chauffage.fr

Responsabilité légale :
STEINLE EDGAR GÉRANT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	03/07/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	03/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.